

# Lettre d'information de la CAAP



Concertation des Associations Actives en Prison

## Edito par Jacqueline ROUSSEAU, Présidente de la CAAP

LA CAAP est une chance, une chance que nous, les associations membres issus de tous les horizons, nous nous devons de tenter.

Une chance qui peut nous mener à une action réellement concertée.

Une chance qui nous permet d'établir un dialogue entre nous et de le faciliter. Nous, c'est-à-dire quarante-six associations qui couvrent des domaines distincts mais complémentaires.

Nous, quarante-six associations qui tendons à un objectif commun, l'humanisation de la prison sous ses diverses composantes, action sociale et psychologique, enseignement et formation, culture, assuétude, réinsertion, prévention à la santé...

Pour créer ce lien de manière plus constante nous avons besoin d'un outil : cette lettre nous permettra certainement de mieux nous connaître, d'exposer nos pratiques, nos doutes de même que nos réussites, de mieux comprendre nos stratégies et de nourrir des échanges.

Elle pourra nous aider, ce que nous espérons tous, à faire progresser notre milieu de travail en appréhendant de manière plus globale ses problèmes et ses besoins ainsi qu'à réaliser notre objectif essentiel, établir une concertation efficace.

Il appartient à chaque association d'en faire un vrai outil de débat.

## L'équipe de la CAAP vous transmet ses meilleurs vœux!

La CAAP vous souhaite une année 2012 remplie de réussite et de nouveaux projets! Cette période est l'occasion pour nous de vous remercier chaleureusement de votre collaboration tout au long de l'année écoulée. Grâce à vous, notre association grandit chaque jour un peu plus.



Pour débiter cette année sous les meilleures auspices, nous vous présentons le premier numéro de notre lettre d'information. Bonne lecture!

## Lettre d'information de la CAAP

### Sommaire :

- > Edito de la Présidente
- > L'équipe de la CAAP vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2012
- > La surdité en prison
- > A lire
- > Un nouveau membre à la CAAP
- > Concours
- > En bref

### Dans ce numéro :

Sensibilisation à la surdité en prison	2
« Etre directeur de prison »	2
Plateforme Sortants de Prison	3
Concours	3
En bref	3



## Sensibilisation à la surdité en prison

L'asbl CAAP, en partenariat avec la Fédération des Sourds Francophones de Belgique (FFSB), propose un après-midi de « Sensibilisation à la surdité » animée par M. Thierry ADNET et Mme Sarah LANGE, animateur à la FFSB, respectivement sourd et entendant. Cette formation est gratuite et aura lieu le **mardi 24 janvier 2012 de 13h à 17h30** à la maison des associations de Namur *Munda-Namur* – rue Nanon, 98–5000 Namur.

Ce module s'adresse aux intervenants en milieu carcéral désireux de découvrir la surdité et se préparer à la rencontre d'un public sourd. L'objectif de la formation est de permettre aux participants de découvrir le monde de la surdité, et plus précisément :

- ⇒ d'informer sur la surdité (présentation, questions-réponses)
- ⇒ de dédramatiser la situation de communication avec une personne sourde (mime et langage non-verbal, quelques signes courants et en lien avec le secteur, mises en situation)
- ⇒ de susciter la réflexion sur l'accessibilité aux personnes sourdes des services proposés aux détenus et de donner des outils pour améliorer la situation

Pour y participer, veuillez remplir le formulaire d'inscription disponible sur notre site Internet [www.caap.be](http://www.caap.be) et nous le renvoyer **au plus tard pour le mardi 17 janvier 2012**.

Nous espérons vous y voir en nombre!

*« En Belgique, on est dans une politique avant tout réactive (par rapport aux évènements incidents...) et très peu constructive ou prospective.. »*

**G. De Coninck**

## Une nouveauté dans notre bibliothèque...

**« Être directeur de prison. Regards croisés entre la Belgique et le Canada » de Gérard De Coninck et Guy Lemire**

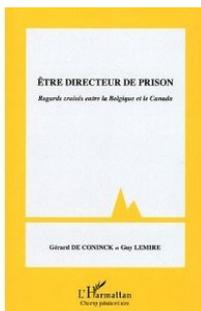
L'uni vers carcéral, un milieu de vie où le stress, les tensions et le découragement sont vécus au jour le jour par le personnel pénitentiaire et les détenus. Pour la première fois, deux anciens directeurs de prisons, l'un est belge et l'autre canadien, témoignent ensemble de leur expérience et livrent leurs réflexions sur les défis à affronter, les réussites et les échecs : la drogue, la solitude, le pouvoir, le contrôle, ...

Si les nombreuses difficultés et les contradictions du monde pénitentiaire sont analysées sans compromis, leur démarche se veut finalement constructive et encourage à trouver des solutions pragmatiques sans plus tarder. Derrière les propos d'un humaniste en révolte se nichent aussi des pistes et des alternatives (une prison « rééducative plutôt que coercitive » ; une meilleure formation du personnel ; une autre approche du détenu et de la peine...).

*Gérard De Coninck arpente le monde des prisons depuis le début des années 1970. Il y fut chercheur, responsable de la formation des surveillants et, à 60 ans, directeur dans deux prisons belges.*

*Guy Lemire a débuté sa carrière professionnelle dans les Services correctionnels du Canada en 1963 où il assumait la charge de directeur de l'établissement pénitentiaire de Cowansville, de 1972 à 1976. Il devint professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal puis directeur de l'École de 1995 à 2001.*

**« Être directeur de prison. Regards croisés entre la Belgique et le Canada », GÉRARD DE CONINCK ET GUY LEMIRE, Editions L'Harmattan, 2011, Paris (24,5 euros)**



## Un nouveau membre à la CAAP...

Lors de l'assemblée générale du 16 mai 2011, un nouveau membre a été admis. Il s'agit de la **Plate-Forme Sortants de Prison**. Depuis plusieurs années cette asbl est active dans le milieu pénitentiaire de la province de Liège.

La Plate-Forme Sortants de Prison vise à rendre le sortant de prison, acteur dans sa libération et sa réinsertion : être en capacité de résoudre les difficultés rencontrées, être responsable et pouvoir faire des choix.

Elle s'adresse principalement aux personnes isolées qui ont décidé d'aller "à fond de peine". Elle propose un accompagnement personnalisé par un ou deux accompagnateur(s) et une épargne en vue d'accéder à un logement personnel. Tout cela dans le cadre d'une convention négociée entre les différentes parties. Cette convention stipule les rôles et les attentes de chacun, les obligations et les limites de l'engagement de chacune des parties, ainsi que les modalités de l'épargne-logement.

Souhaitons donc la bienvenue à notre 46ème membre !

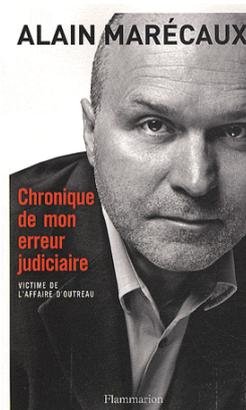


## Concours: Gagnez le livre « Chronique de mon erreur judiciaire » d'Alain Marécaux

Participez à notre concours et gagnez l'ouvrage qui a inspiré le film de Vincent Garenq « Présumé coupable » relatant l'expérience d'Alain Marécaux, l'un des dix-sept accusés de l'affaire d'Outreau. Ce livre-témoignage écrit en 2005 à la suite du procès décrit « une descente aux enfers, une vie qui bascule à jamais dans l'horreur et le déshonneur ». Un témoignage bouleversant qui dénonce la conduite de l'instruction et fait comprendre au public qu'un tel drame peut arriver à chacun d'entre nous.

Pour participer, répondez à la question suivante : **Quelle profession exerçait Alain Marécaux avant d'être mis en cause dans l'affaire d'Outreau?**

Envoyez vos réponses sur notre adresse e-mail : [info@caap.be](mailto:info@caap.be) avec en objet : Concours: « Chronique d'une erreur judiciaire », en y indiquant vos coordonnées. La première personne à nous envoyer la bonne réponse se verra récompenser par l'envoi de l'ouvrage.



## En bref...

✓ Nouveau site Internet pour l'asbl « **Aide et Reclassement** » plus clair et plus détaillé avec la possibilité de télécharger leur guide de la réinsertion, au départ du site. A visiter [ICI](#)

✓ Publication de la Fondation Roi Baudouin : **Vivre et travailler en prison : à l'écoute des usagers**. Comment un projet carcéral moderne peut-il contribuer à une détention humaine et axée sur la réinsertion ? (2011) Le rapport est téléchargeable gratuitement [ICI](#)

✓ Publication d'une recherche de l'**INCC** relative à la classification et à la question des régimes au sein des établissements pénitentiaires téléchargeable [ICI](#)

✓ Publication : Les cahiers de l'Interfédé consacré au dispositif de formation d'insertion socioprofessionnelle « **Passerelle vers la liberté** » téléchargeable [ICI](#)



*Concertation des Associations Actives en Prison*

L'association CAAP, Concertation des Associations Actives en Prison, créée en septembre 2007 est une asbl faitière dont les membres sont des associations actives en prison et/ou à la sortie de prison en Communauté française.

L'association CAAP est née de la volonté de minimiser les effets négatifs de l'éclatement du secteur associatif opérant en milieu carcéral. Elle vise à favoriser la concertation entre les différents acteurs concernés. Elle est présente aujourd'hui comme représentante de ce secteur auprès des pouvoirs politiques et est partie prenante du travail préparatoire de la Conférence Interministérielle dont l'objectif est de favoriser la concertation entre les Régions, les Communautés et le Fédéral.



**CAAP asbl**

**Rue du Commerce 68 A  
1040 Bruxelles**

Téléphone : **02/513 67 10**

Télécopie : **02/513 67 10**

e-mail : **info@caap.be**

**www.caap.be**

Photos : <http://www.photo-libre.fr>